

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1<sup>1</sup>

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Mairie de Corbas – Place Charles Jocteur – 69 960 CORBAS

Tél 04.72.90.03.00 – Fax: 04.72.90.98.37

Profil acheteur Ville: <http://marchespublics.grandlyon.com/>

Site Ville marchés publics: <http://www.ville-corbas.fr>

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Groupement solidaire composé des sociétés:

- **Société SOTERLY, rue des coquelicots, 69780 MIONS (Mandataire) SIRET n°300 231 586 00029**
- **Société BEYLAT TP, Parc d'activité «La Bâtonne» RD 315, 69390 MILLERY**
- **Société EMPREINTES DE JARDIN, Parc d'activité «La Bâtonne» RD 315, 69390 MILLERY, SIRET n°797 424 611 00045**

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public: **Construction d'une maison médicale à Corbas - Lot n°13**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

■ Date de la notification du marché public : 16/07/2021

■ Durée d'exécution du marché public : 16 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 96 083,43 €
- Montant TTC : 115 300,12 €

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## D - Objet de l'avenant

● **Modification(s) introduite(s) par le présent avenant** : Réalisation d'un soutènement supplémentaire devenu strictement nécessaire à la réalisation des travaux car nécessaire pour retenir la butte, par ailleurs reconstituée. Considérant ces modifications de terrain, il devient nécessaire de prévoir un cheminement piéton différent qu'initialement prévu ainsi que des modalités d'accès à la buttes distinctes pour en assurer l'entretien.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 14 936,20€
- Montant TTC : 17 923,44€
- % d'écart introduit par l'avenant : 15,5 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 111 019,63 €
- Montant TTC : 133 223,56€

**Justification de l'avenant** : Le présent avenant consiste en une modification non substantielle du marché en application de l'article R.2194-7 du Code de la commande publique.

En effet, les quatre conditions cumulatives exigées par l'article pour qualifier la modification de non substantielle sont réunies :

1-Les éléments ajoutés et soustraits au marché ne sont pas de nature à avoir attiré d'autres opérateurs si elles avaient été intégrées au marché lors de sa passation. Le corps d'état concerné est bien le même que ceux intéressés par l'attribution de ce lot. De plus, l'ampleur des prestations reste faible (15,5 % du montant initial du marché). Autrement dit, l'augmentation du montant n'est pas de nature à bouleverser l'ampleur du marché et à attirer des opérateurs économiques différents.

2-La présente modification ne bouleverse pas l'équilibre économique du contrat. L'ampleur des modifications est limitée et est à la limite des modification de faible montant au sens de la commande publique.

3-L'objet du marché n'est pas considérablement modifié. Les prestations restent parfaitement dans la continuité des prestations initialement commandées.

4-Le titulaire du marché reste le même.

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Céline PELESZEZAK, Présidente	Mions, le 8 décembre 2022	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**  
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature  
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)